

AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL INDUSTRIEL AU 5539-B ERNEST-CORMIER

5539-B Rue Ernest-Cormier, Laval QC H7C 0B1



BÂTIMENT EXISTANT

ZONE D'INTERVENTION

LISTE DE DESSINS

- A00** PAGE TITRE
- A01** PLAN D'IMPLANTATION ET ÉTUDE RÉGLEMENTAIRE
- A02** PLAN 1^{ER} ÉTAGE - EXISTANT
- A03** PLAN 1^{ER} ÉTAGE - PROJETÉ

DESCRIPTION DU PROJET

NATURE DES TRAVAUX

Aménagement d'une suite industrielle dans une bâtie industrielles de deux étages

LOCALISATION

Adresse : 5539B Rue Ernest-Cormier, Laval QC H7C 0B1

Lot(s) :

DONNÉES ET SUPERFICIES

Aire de bâtiment: +/- 2899 m²

Aire de la suite: +/- 431 m²

Hauteur de bâtiment: 2 étages

ANALYSE SOMMAIRE DU C.C.Q.

Code applicable: Code de Construction du Québec, édition 2015

ANALYSE

Section applicable: Partie 3 Protection contre l'incendie, sécurité des occupants et accessibilité.

HAUTEUR DU BÂTIMENT : 2 étages

CLASSEMENT DU BÂTIMENT: (art. 3.2.2.53.)

Bâtiment du groupe F2, protégé par gicleurs.

Construction de type incombustible

Usage de la suite: art.3.1.2.1

Type d'usage : F2

Type d'usage des suites adjacentes : F2 et D

Résistance au feu et séparation des usages

Séparation entre suites F2 et F2 : 45mins (art 3.3.1.1 2)

Séparation entre suites F2 et D : 45mins (art 3.3.1.1 2)

Séparation entre suites et issues : 45mins (art 3.4.4.1. 1)

PORTE DE SORTIE , EMPLACEMENT ET DISTANCE DE PARCOURS:

Nombre de portes de sortie: 2 (art. 3.4.2.1 1)

Distance entre les portes: au moins 19m (art. 3.4.2.3 1) b)

Distance de parcours maximale: 45m (art. 3.4.2.5 1) c)

TOILETTE

W.C. Un seul W.-C. peut être installé pour les deux sexes :si le nombre de personnes ne dépasse pas 10

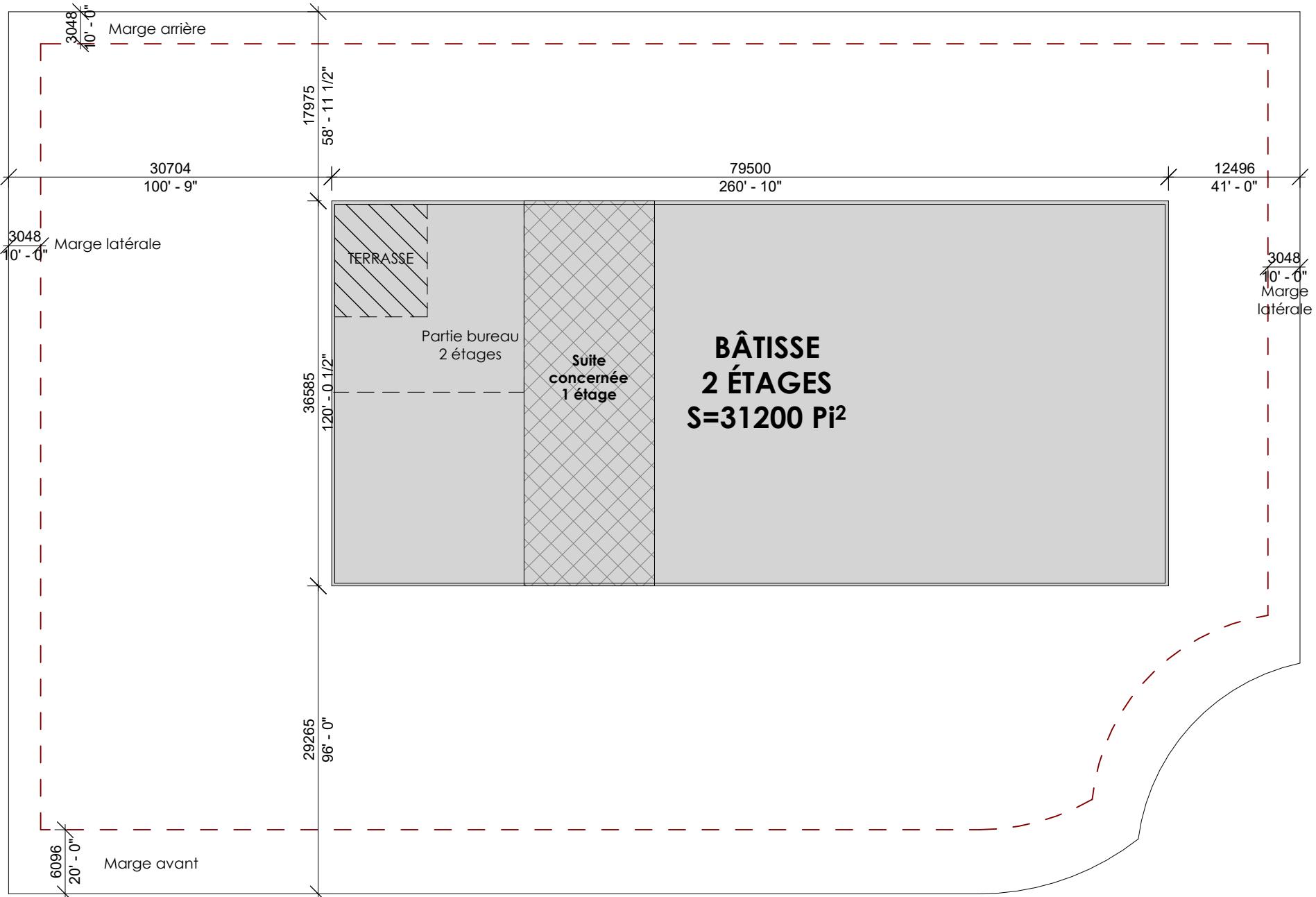
ACCESSIBILITÉ

Entrée (art. 3.8.2.2.):

Au moins 50 % des entrées piétonnières doivent être sans obstacles et donner sur l'extérieur au niveau du trottoir; ou sur une rampe conforme menant à un trottoir

Équipement sanitaire (art. 3.8.2.8.):

Une salle de toilettes située à un étage pour lequel un parcours sans obstacles est exigé doit être sans obstacles.



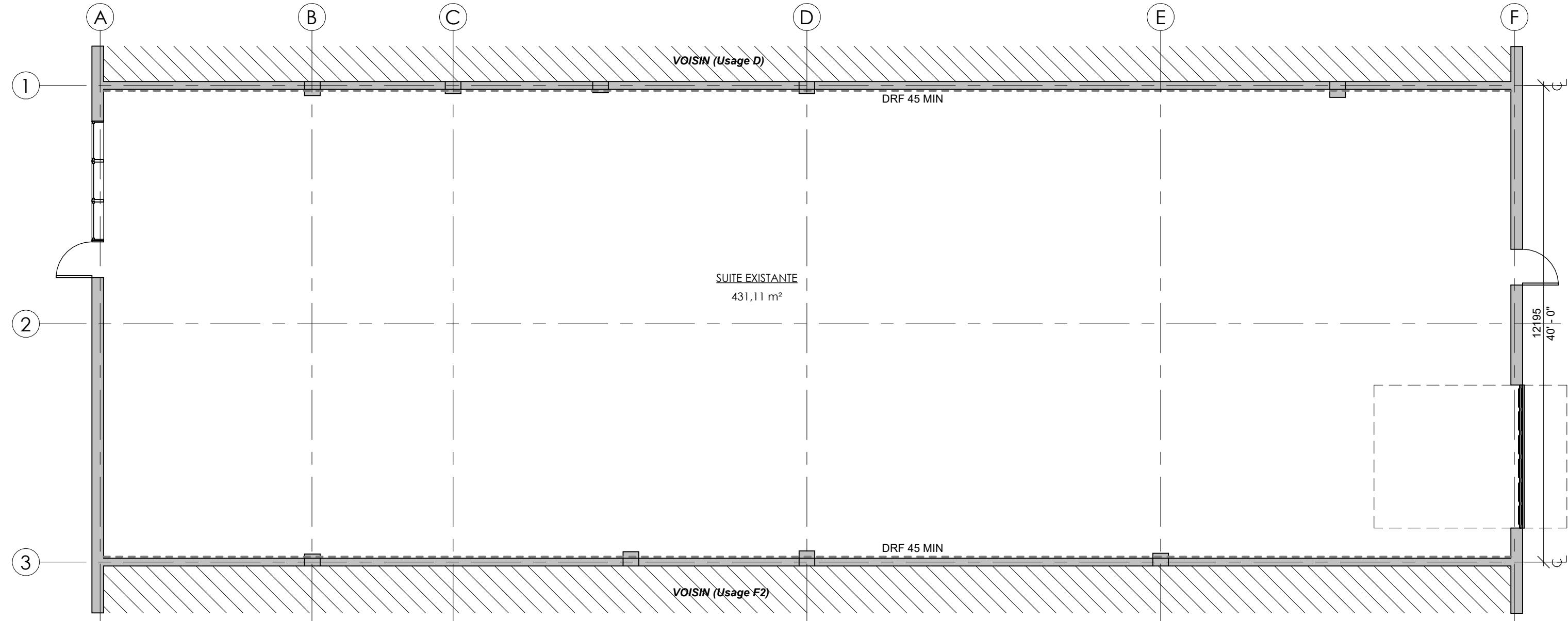
1 PLAN D'IMPLANTATION
1 : 500



Aucune mesure ne doit être relevée à l'échelle directement sur les plans, si aucune cote n'est donnée, s'adresser à l'Architecte. Toute différence de cote doit être signalée à l'Architecte, et l'Entrepreneur doit attendre la vérification de l'Architecte avant de poursuivre les travaux, sinon il en sera tenu responsable.

Ce document demeure la propriété de l'Architecte et ne doit être utilisé que pour l'usage auquel il est destiné. Toute omission ou non concordance doit être signalée à l'Architecte. L'Architecte détient un droit d'auteur sur l'ensemble des documents produits dans le présent projet. Ils ne peuvent être reproduits et/ou servir pour plus d'un projet ou être dupliqués ou modifiés, à moins d'une entente formelle.

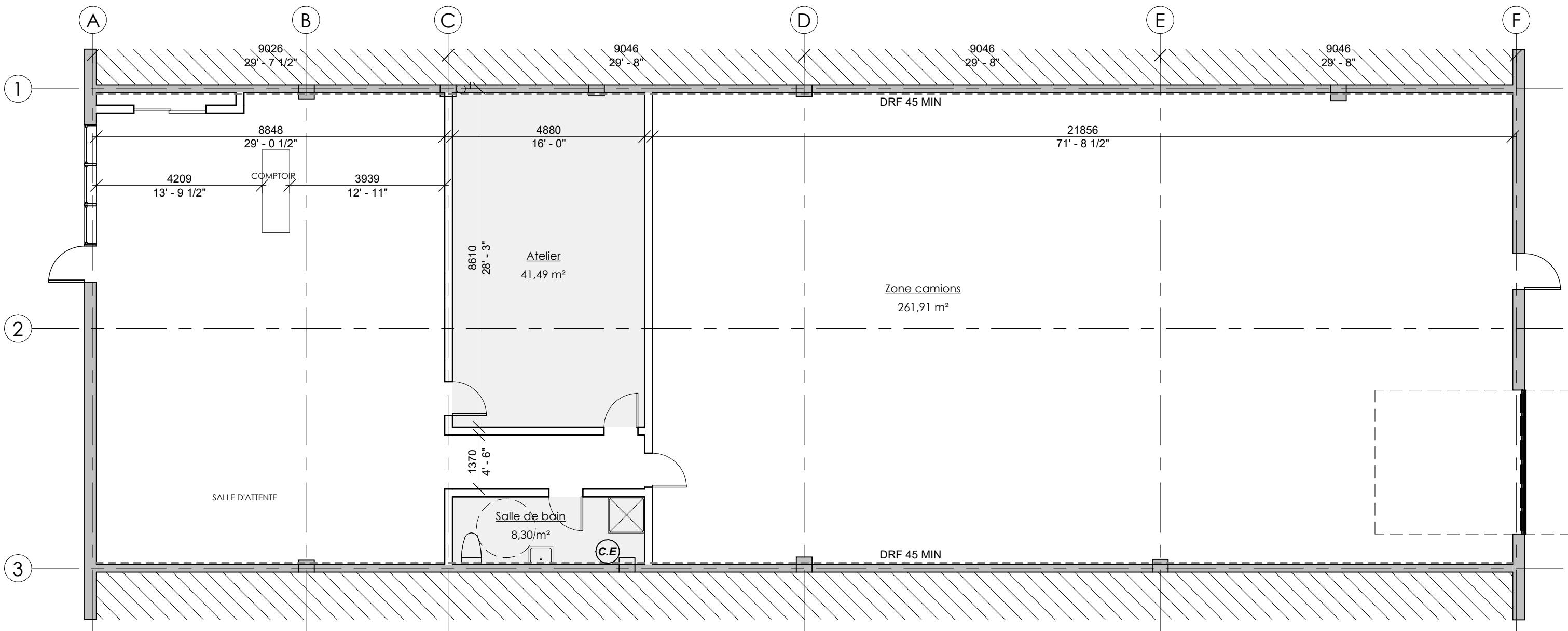
Tous les éléments structuraux identifiés aux plans, ne le sont qu'à titre indicatif, ils devront être calculés et approuvés par un ingénieur en structure. Les plans de l'existant représentent l'état existant du logement lors de notre visite du chantier au mois de juin 2023 .



Aucune mesure ne doit être relevée à l'échelle directement sur les plans, si aucune cote n'est donnée, s'adresser à l'Architecte. Toute différence de cote doit être signalée à l'Architecte, et l'Entrepreneur doit attendre la vérification de l'Architecte avant de poursuivre les travaux, sinon il en sera tenu responsable.

Ce document demeure la propriété de l'Architecte et ne doit être utilisé que pour l'usage auquel il est destiné. Toute omission ou non concordance doit être signalée à l'Architecte. L'Architecte détient un droit d'auteur sur l'ensemble des documents produits dans le présent projet. Ils ne peuvent être reproduits et/ou servir pour plus d'un projet ou être dupliqués ou modifiés, à moins d'une entente formelle.

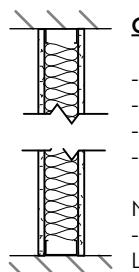
Tous les éléments structuraux identifiés aux plans, ne le sont qu'à titre indicatif, ils devront être calculés et approuvés par un ingénieur en structure. Les plans de l'existant représentent l'état existant du logement lors de notre visite du chantier au mois de juin 2023.



LÉGENDE

- NOUVEAUX MURS DE 12' DE HAUTEUR
- PLAFOND SUSPENDU

CLOISONS INTÉRIEURES TYPES



C1-CLOISON INTÉRIEUR

- GYPSE 5/8" VISSÉ, JOINTS TIRÉS ET PEINTS
- MONTANTS MÉTALLIQUES
- LAINE INSULISANTE
- GYPSE 5/8" VISSÉ, JOINTS TIRÉS ET PEINTS

NOTE :

- PRÉVOIR GYPSE HYDROFUGE 1/2" AU LIEU DU GYPSE RÉGULIER À L'INTÉRIEUR DE LA SALLE DE BAIN

1

PLAN 1ER ÉTAGE - PROJETÉ

1 : 100